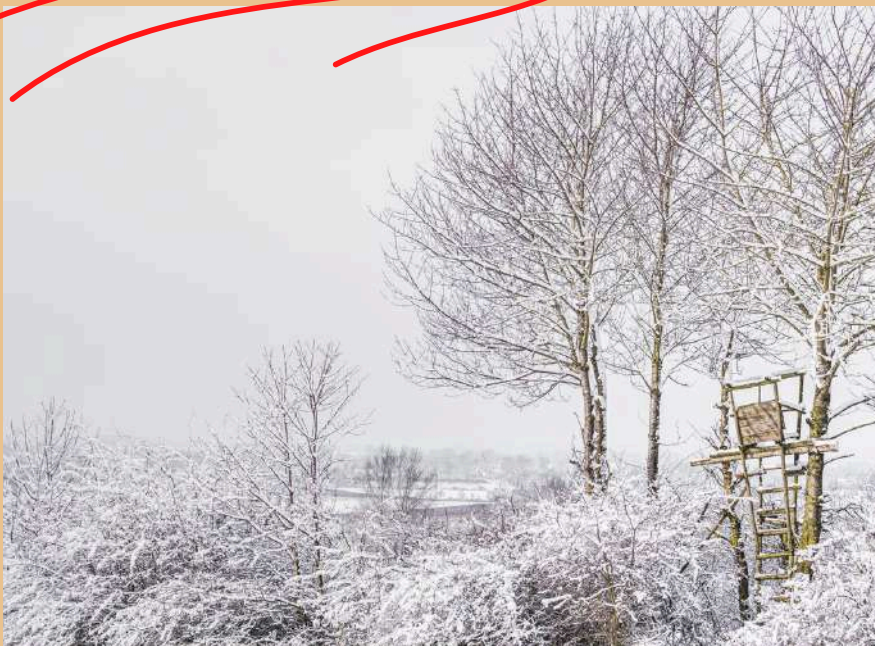




Bulletin Municipal



SAINT-HIPPOLYTE
Janvier 2026

Sommaire

3 Le mot du Maire - L'édito
de la commission

4 à 8 Les comptes-rendus des procès
verbaux du conseil municipal

9 à 10 Les informations municipales

11 Zoom sur les réalisations 2025

12 à 14 Saint-Hippolyte, c'est aussi...

15 Le bonnet magique du Père Noël

16 à 17 L'interview de Jean-Philippe Grimaudl

18 à 20 L'école "Les enfants du Marais"

21 à 29 Du côté des associations

30 Tous en cuisine

31 Place aux jeux !!!



Informations utiles

Horaires de la Mairie :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h30

Mardi de 14h30 à 18h30

Horaires de la Poste :

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h45 / Samedi de 8h45 à 11h45

Horaires de la Bibliothèque :

Lundi et jeudi de 15h à 17h30

Il est préférable pour les adultes de se présenter à 16h30 après les élèves

Permanences France Services :

Contacter le 06 02 59 50 57





Le mot du Maire

Chers amis,

2025 se termine avec son lot de moments heureux mais aussi d'instantanés que nous souhaitons oublier, à l'aube d'une nouvelle année qui permettra à chacun d'envisager avec optimisme des jours meilleurs, même si l'ambiance ne nous y incite pas.

Pour ce qui concerne notre commune nous pouvons être satisfaits, le budget est toujours maîtrisé et géré au mieux, permettant ainsi un fonctionnement normal et un minimum d'investissements.

Notre population augmente raisonnablement grâce à plusieurs programmes de constructions engagés par des entreprises privées. Cependant, la planification et les réglementations locales et nationales limitent les programmes à venir ; ce qui nous inquiète, c'est à dire la diminution de la population scolaire (même s'il s'agit d'un phénomène général constaté à l'échelle du Pays).

A ce jour nous avons pu maintenir nos 7 classes avec des effectifs satisfaisants. Nous espérons que de nouvelles familles viennent habiter les nouveaux logements pour permettre le maintien de ces classes à la rentrée prochaine.

Parmi les réalisations de cette année, l'extension du restaurant scolaire a été bienvenue ; l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication est achevé impasse de la Choisière et la réfection de la chaussée après travaux est sur le point d'être réalisée.

Nos associations ont une fois encore fait preuve de dynamisme comme vous le verrez au travers des différents articles et photos dans ce bulletin qui résumant pleinement leurs activités.

En septembre dernier, la CARO et l'association Rando Loisirs 17 ont permis de mettre à l'honneur la découverte de Saint-Hippolyte, comme partie intégrante du Grand Site de France "Estuaire de la Charente, Arsenal de Rochefort" ; cette animation valorisante de notre territoire nous a permis d'accueillir quelques 200 personnes autour d'une balade à travers nos marais et découvrir ainsi, ses paysages, son économie, son histoire et sa biodiversité.

L'équipe communale qui travaille à mes côtés depuis des années avec dévouement et harmonie, se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2026.

Pierre CHEVILLON

L'édito de la commission



L'année 2025 vient de tirer sa révérence ; 2026 s'installe paisiblement dans un contexte qui, souhaitons-le, apportera à chacun de nous de belles opportunités pour la réalisation de nos projets et nos bonnes résolutions.

C'est sur cette pensée que nous vous présentons le nouveau bulletin municipal. Si celui-ci vous procure une agréable lecture et vous apporte bon nombre d'informations sur la vie de notre commune : Culturelles, éducatives, sportives ou de loisirs, alors son objectif sera une nouvelle fois atteint et comme toujours, nous en serons ravis.

Vous allez, dans les pages qui suivent, prendre ainsi connaissance des derniers compte-rendus des réunions des conseils municipaux, d'une rétrospective des manifestations qui se sont déroulées depuis le mois de juillet, sans oublier celles à venir, où nous espérons vous y retrouver très nombreux ; mais aussi d'une interview de Monsieur Jean-Philippe GRIMAUD, enfant de la commune, dont le parcours de vie n'est pas anodin et mérite de vous être relaté, puis pour conclure, de nouvelles idées de recettes, de jeux.

Hippolyte et la Commission communication vous souhaitent de passer une bonne et heureuse nouvelle année.

Profitez bien de vos proches, prenez bien soin de vous, comme de celles et ceux qui vous sont chers, voisins, amis,...

Hippolyte et l'équipe de rédaction

Dans un souci d'apporter l'information sans alourdir la lecture des comptes rendus du conseil municipal, ceux-ci ont été synthétisés mais sont consultables en Mairie dans leur intégralité ou bien sur le site internet www.saint-hippolyte.fr

RÉUNION DU 3 JUIN 2025

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal du 15 avril 2025 est adopté à l'unanimité.

DÉNOMINATION D'UNE VOIE DE LOTISSEMENT EN COURS

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que depuis la loi dite « 3DS » le conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation. Monsieur le Maire précise que la décision du conseil municipal sera sans conséquence sur le classement des voies privées et que les équipements communs, resteront à la charge des copropriétés ou des propriétaires et ne seront pas intégrés dans le domaine public communal.

Suite au dépôt d'un permis d'aménager concernant un lotissement situé rue René Seguin, Monsieur le Maire propose de dénommer la voie privée de ce lotissement comme suit :

- Lotissement le clos des muriers (AX 53) : Allée le Clos des Mûriers.

Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des voies, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE la dénomination suivante : Lotissement le clos des muriers (AX 53) : Allée le Clos des Mûriers.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Commission communication :

Le bulletin municipal est en cours de réalisation pour la parution en juillet. Les associations sont appelées à fournir texte et photos sur leurs manifestations respectives.

QUESTIONS DIVERSES

1. Maison des services : Monsieur le Maire lit le dernier rapport de l'activité de la Maison des Services. Il rappelle l'utilité de ce service de l'État pour les personnes éloignées des systèmes informatisés. Disponible un lundi sur deux, il faut contacter le 06.02.59.50.57 pour prendre rendez-vous.
2. Monsieur le Maire lit un courrier d'un administré demandant la possibilité de céder une parcelle de terrain de (150m²) environ pour l'euro symbolique. Après discussion le conseil prenant en compte les frais liés à cette cession et la nécessité dans le futur d'en assurer l'entretien régulier décline la proposition à l'unanimité.

3. Un courrier sera expédié à l'Entreprise Orange pour lui demander de remettre en état et sceller les dalles sur le passage des câbles que l'entreprise a installé.

RÉUNION DU 24 SEPTEMBRE 2025

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal du 3 Juin 2025 est adopté à l'unanimité.

NOMINATION COORDONNATEUR DE L'ENQUÊTE DE RECENSEMENT

Monsieur le maire rappelle que la collectivité doit organiser au titre de l'année 2026 les opérations de recensement. Les opérations auront lieu du 16 janvier au 22 février 2026. A ce titre, il convient de désigner un coordonnateur de l'enquête de recensement.

Ses missions sont les suivantes :

- mettre en place l'organisation du recensement dans la commune suivant les préconisations de l'INSEE,
- mettre en place la logistique nécessaire à l'opération,
- organiser la campagne locale de communication,
- organiser la formation de (des) l'agent(s) recenseur(s),
- assurer l'encadrement et le suivi de (des) l'agent(s) recenseur(s).

Il est l'interlocuteur unique de l'INSEE pendant la campagne de recensement.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de désigner Mme Sarah QUERON comme coordonnateur de l'enquête de recensement et Mme Marie-Thérèse GOURDIN, comme adjoint au coordonnateur.

RECRUTEMENT DES AGENTS RECENSEURS POUR L'ENQUÊTE DE RECENSEMENT

Monsieur le Maire indique qu'il convient de recruter des agents recenseurs pour effectuer le recensement de la population qui aura lieu du 16 janvier au 22 février 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de fixer à 3 le nombre d'agents recenseurs nécessaires au besoin de la collectivité.
- d'autoriser le maire à recruter, les agents recenseurs nécessaires pour mener à bien les opérations de l'enquête de recensement à temps non complet.
- que les agents recenseurs seront chargés, sous l'autorité du coordonnateur, de distribuer et collecter les questionnaires à compléter par les habitants et de vérifier, classer, numéroter et comptabiliser les questionnaires recueillis conformément aux instructions de l'INSEE.

- de fixer la rémunération des agents recenseurs comme suit :
 - 1,15 € par feuille de logement,
 - 1,75 € par bulletin individuel,
 - 25 € pour chaque séance de formation,
 - 80 € pour la tournée de reconnaissance.
- dit que Les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés et aux charges sociales s'y rapportant seront inscrits au budget primitif 2026 aux chapitres et article prévus à cet effet.

AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU GROUPE SCOLAIRE

Monsieur le Maire rappelle que le marché de maîtrise d'œuvre pour le projet qui consiste à rénover totalement le groupe scolaire afin de diminuer la consommation énergétique a été attribué à Monsieur Christophe RIVALLAND, architecte, qui proposait un montant d'honoraires de 22 325,00 euros HT correspondant à un taux de rémunération de 9.50% de la dépense prévisionnelle de 235 000,00 euros HT.

L'estimation définitive du coût prévisionnel des travaux, soit 281 200,00 euros HT, étant supérieur au montant de l'enveloppe financière initiale, il convient de réajuster, par avenant, la rémunération du maître d'œuvre.

Dans ces conditions, le forfait définitif de rémunération du marché de maîtrise d'œuvre sera porté par le présent avenant à la somme de 26 714,00 euros HT (soit 9.50% du prévisionnel 281 200,00 euros HT).

Après avoir entendu l'exposé du maire, le conseil municipal, décide par 1 voix « Contre » et 9 voix « Pour » :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre relatif à la rénovation énergétique du groupe scolaire avec Monsieur RIVALLAND portant ainsi le forfait de rémunération à la somme de 26 714,00 € HT.

AMORTISSEMENT D'UNE SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT DÉPARTEMENT

Monsieur le Maire expose que la dépense engagée par la commune au compte 204 du budget 2020 et 2024 concernant la subvention d'équipement versée au Département, pour l'aménagement de l'entrée ouest RD123, pour un montant de 50 951,45 euros doit être amortie afin de respecter la régularité comptable. Monsieur le maire précise que les subventions d'équipement versées sont amorties sur une durée maximale de trente ans lorsqu'elles financent des biens immobiliers ou des installations.

Il propose au conseil municipal d'amortir cet investissement, d'un montant global de 50 951,45 euros, sur une durée de 20 ans à compter du budget 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de fixer la durée d'amortissement de la subvention d'équipement, d'un montant de 50 951,45 euros versé au Département à 20 ans. Une somme de 3 396,76 euros sera inscrite sur les budgets de 2025 à 2039 et le solde de 3 396,81 euros sera inscrit en 2040,
- d'inscrire ces sommes sur les budgets aux articles suivants:
 - Article 2804172 (Amortissement des installations et bâtiments) en recette,
 - Article 6811 (Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles) en dépense.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette décision.

SUBVENTION 2025 ASSOCIATION « SAINT-HIPPOLYTE TENNIS DE TABLE »

Monsieur le Maire indique aux membres du conseil municipal qu'une Association de Saint-Hippolyte sollicite une subvention de 500 euros pour l'acquisition de deux nouvelles tables de tennis suite à une augmentation de ses adhérents et améliorer les conditions d'entraînement. Il précise que 2 équipes, pour la saison 2025/2026 seront inscrites au niveau régionale 3.

Il propose d'allouer une subvention de 500 euros à cette association.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, à l'unanimité :

- d'allouer une subvention de 500 euros à l'association «Saint-Hippolyte tennis de Table»,
- que cette somme sera payée sur l'article 65748 du budget 2025.

LOCATION SALLE – RÉUNIONS ÉLECTORALES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre des prochaines élections et pour respecter le principe de parité et d'égalité dans les conditions de location qui s'imposent en période électorale, il est proposé de fixer les règles suivantes en cas de demande de location par un candidat ou une équipe candidate à une élection :

- mise à disposition à titre gratuit la salle club house de la Maison des Sports et des Loisirs, à l'exclusion de toute autre salle municipale,
- attribution de la salle, en fonction des disponibilités, sur demande écrite adressée au Maire 8 jours avant la réunion,
- le candidat ou l'équipe candidate devra fournir une attestation de responsabilité civile,
- toutes les règles de sécurité devront être respectées en matière d'accueil du public et les réunions se tiendront sous l'entière responsabilité du candidat ou de l'équipe candidate.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'approuver les règles ci-dessus de location de salle aux candidats ou équipes candidates aux élections.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Commission Prévention des Risques :

Le 24 juin 2025 ont été réunis les correspondants secteurs de la réserve communale de sécurité civile. L'utilité de la réserve communale de sécurité civile qui se place sous l'autorité du maire a été définie.

Le changement climatique a été illustré et explicité sur des informations d'organisme certifié.

Les conduites à tenir lors d'épisodes canicule et visite auprès des personnes sensibles ont été examinées et consolidées.

Le verre de l'amitié a clos cette réunion.

QUESTIONS DIVERSES

1. Commission Mobilité de la CARO : Monsieur Daniel PACAUD précise les différents chapitres abordés : Fréquentation R'BUS / Plan Vélo / Mai à vélo et Atelier CM2 / Schéma directeur cyclable.
2. Vigipirate : Lecture du courrier de la Préfecture pour adaptation de la posture VIGIPIRATE afin d'adapter nos dispositifs de sécurité sur la période été-automne 2025.
3. Mise en place d'une alerte Plan Communal de Sécurité : le PCS est un outil utilisé par toutes les communes pour parer aux événements exceptionnels pouvant survenir sur notre commune (inondation, feux de forêts, accident routier conséquent, etc...). Il est nécessaire de faire une simulation pour valider les procédures et la bonne marche du matériel. La mise en place donne lieu à de nombreux échanges. Une date est retenue (Vendredi 31 octobre) et un scénario simplifié sera écrit et déroulé.
4. Monsieur le Maire indique que suite à une réunion avec le RPE (Relais Petite Enfance) de Tonnay-Charente nos Auxiliaires Parentales agréées sur Saint-Hippolyte pourront utiliser les services du RPE de Tonnay-Charente.
5. Monsieur Patrick CANIZARES demande qu'un état d'avancement des réalisations décidées par le conseil soit porté à la connaissance de conseillers. En effet certains travaux se prolongent et les dates de fin dépendent souvent du bon vouloir des services de l'État.
6. Madame Diamantina SUIRE rappelle que le marché de la création d'automne est fixé au 12 octobre 2025. La mise en place se fera la veille le 11 octobre. La main d'œuvre est nécessaire.
7. Monsieur le Maire rappelle que ce samedi 27 septembre la CARO organise avec la participation de Rando Loisirs 17 et la commune une balade dans le marais de Saint-Hippolyte au titre de l'appartenance au Grand Site de France de l'Estuaire Charentais.

RÉUNION DU 4 NOVEMBRE 2025

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal du 24 septembre 2025 est adopté à l'unanimité.

CRÉATION D'UN SYNDICAT MIXTE OUVERT DE PRÉFIGURATION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS DU LITTORAL CHARENTAIS

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée les réflexions et démarches engagées depuis 2018 pour la création du Parc Naturel Régional sur les marais du littoral charentais.

Ce qu'est un Parc Naturel Régional (PNR) :

Un parc naturel régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais aussi fragile, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel, culturel et humain.

Les parcs naturels régionaux ont pour missions (article L.333-1 du Code de l'environnement) :

1. de protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée ;
2. de contribuer à l'aménagement du territoire ;
3. de favoriser le développement économique, social, culturel et la qualité de la vie ;
4. de contribuer à l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
5. de réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans ces domaines et de participer à des programmes de recherche.

Les PNR ont pour but de convaincre plutôt que de contraindre. En effet, un parc naturel régional, ne disposant pas d'un pouvoir réglementaire spécifique, ne modifie en rien les règles générales applicables au droit de propriété, à la chasse, à la pêche...

La charte des parcs naturels régionaux est rédigée de manière concertée, avec l'ensemble des partis, de façon à faire l'objet d'un large consensus. Les communes, EPCI, département et région adhérentes au syndicat mixte de préfiguration participent pleinement à sa rédaction. A l'issue de ce travail de rédaction, chaque commune sera amenée à se prononcer individuellement sur leur adhésion ou non au projet de parc naturel régional.

Historique de la démarche :

De 2018 à 2021, une étude d'opportunité a été conduite dans le cadre d'une entente intercommunautaire réunissant plusieurs intercommunalités du territoire concerné.

Cette première phase de travail a permis démontrer le caractère patrimonial du territoire, de d'identifier les défis majeurs du territoire, de définir le périmètre de projet, et de mesurer la pertinence du classement en parc naturel régional.

L'objectif, avec un PNR, est de mieux coordonner les actions en matière de préservation du patrimoine naturel et paysager, notamment en ce qui concerne les zones humides, et de fédérer les acteurs locaux autour d'un projet de développement économique durable dans un contexte de changement climatique.

Le projet de Parc est centré sur un système de marais et zones humides uniques connectés à la mer des pertuis via les estuaires de la Charente, de la Seudre et de la Gironde : marais de la Presqu'île d'Arvert, de la Seudre, de Brouage et du nord de Rochefort.

Au terme de cette phase, la Région Nouvelle-Aquitaine, en décembre 2023, puis le Préfet de Région, en août 2024, ont validé l'opportunité de la démarche, émettant un avis favorable à sa poursuite.

Afin de poursuivre et consolider cette dynamique, il est désormais nécessaire de mettre en place une nouvelle gouvernance, plus structurée, réunissant l'ensemble des collectivités concernées.

À cet effet, il est proposé de créer un syndicat mixte ouvert de préfiguration, qui réunira :

- les 67 communes situées dans le périmètre d'étude ayant fait le choix d'y adhérer,
- les 7 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) concernés en tout ou partie,
- le Département de la Charente-Maritime,
- ainsi que la Région Nouvelle-Aquitaine.

Ce syndicat mixte sera l'outil juridique et opérationnel de la phase de préfiguration. Il aura pour missions :

- d'élaborer la charte du futur Parc naturel régional, sur la base d'études préalables, en concertation avec les acteurs du territoire ;
- de conduire des actions de préfiguration, permettant d'expérimenter des dispositifs,
- d'assurer la communication, information, sensibilisation autour du projet.

Monsieur le Maire rappelle que le périmètre du projet de parc naturel régional des Marais du littoral charentais comprend 67 communes et tout ou partie de 7 intercommunalités, dont la commune de Saint-Hippolyte, pour un territoire d'environ 1 300 km² abritant près de 180000 habitants.

Monsieur le Maire propose la création du Syndicat mixte ouvert de préfiguration du Parc naturel régional des marais du littoral charentais, destiné à porter la démarche jusqu'à l'obtention du classement.

Il présente les statuts qui ont été élaborés en concertation avec les collectivités concernées, et propose l'adhésion de la commune de Saint-Hippolyte à ce syndicat mixte de préfiguration.

Il propose également que la collectivité participe financièrement à cette démarche par le versement, pour l'année 2026, d'une cotisation annuelle d'un montant de 1 € par habitant, plafonnée 10 000€ pour les communes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 5 voix « Pour » et 5 « Abstentions » décide :

Article 1 – D'approuver la création d'un syndicat mixte ouvert de préfiguration du parc naturel régional des marais du littoral charentais.

Article 2 – D'approuver les statuts du syndicat mixte tel qu'annexé à la présente délibération.

Article 3 – D'adhérer au syndicat mixte de préfiguration dès sa création.

Article 4 – De désigner pour représenter la collectivité au sein du comité syndical du syndicat mixte de préfiguration.

- M. Dominique VECHAMBRE comme représentant titulaire de la Commune,
- M. André BARATHIEU comme représentant suppléant de la Commune.

Article 5 – D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte ou document relatif à cette adhésion, y compris les statuts constitutifs et les conventions afférentes.

ADHÉSION AU RELAIS PETITE ENFANCE « NOS P'TITS DRÔLES »

Monsieur le Maire propose d'adhérer au Relais Petite Enfance (RPE) « Nos P'tits Drôles » de Tonnay-Charente. Il indique qu'il s'agit d'une adhésion à une prestation pas un transfert de compétence. La commune s'engage pour 3 ou 4 ans avec possibilité de résiliation moyennant un préavis de 6 mois. Il précise que ce service va être bénéfique aux assistantes maternelles de la commune de Saint-Hippolyte.

Monsieur le Maire indique que la commune s'engage à verser une participation à la commune de Tonnay-Charente calculée en fonction du montant défini au prorata de la population sur la base des chiffres annuel de l'INSEE. Il précise que pour l'année 2026 la participation des communes sera de 1,10 € par habitant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'adhérer au Relais Petite Enfance de Tonnay-Charente à compter du 1^{er} janvier 2026,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette décision.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Commission Prévention des risques Sécurité Environnement Développement Durable :

Exercice d'alerte PCS : Cet exercice est un essai pour valider les procédures et la présence du matériel nécessaire. Dans l'absolu c'est un exercice d'observation surtout.

Scénario : Un camion chargé de produits toxiques volatiles (dans ce cas de l'acide sulfurique) se dirigeait vers l'usine d'eau s'est renversé entre la Maçonnerie et la Touche.

Un dossier comprenant la fiche mission et différents éléments de compréhension a été remis à chaque conseiller municipal.

Rendez-vous est donné le vendredi 7 Novembre à 9h30 pour les personnes disponibles.

Commission communication :

Le flash infos a été distribué comme convenu.

La mise en place des articles du bulletin municipal de fin d'année est démarrée.

QUESTIONS DIVERSES

1. Banque alimentaire : Compte rendu de la réunion du 17 octobre : 25 Tonnes de produits ont été ramassés cette année auprès des grandes surfaces. Un gros travail logistique. A noter une collecte sera organisée le 28 et 29 novembre. Un appel aux bénévoles est lancé.
M. le maire précise que 5 foyers de Saint-Hippolyte utilise les services d'Action partage.
2. Le bus « Santé en mouvement » stationnera le 4 décembre 2025 dans la cour d'Action Partage et reçoit toutes personnes recherchant une solution médicale.
3. M. le Maire après avoir relaté les incidents opposants deux administrés pour des problèmes de stationnement donne lecture d'un courrier recommandé de l'un des protagonistes.

3. (suite) Sa demande de mise en place d'un tracé et d'un panneau d'interdiction de stationner n'est pas recevable car spécifique à un cas particulier. Le code de la route stipule qu'un stationnement gênant est caractérisé par les immobilisations devant un garage, sur un trottoir ou encore sur une voie publique comme sur la voie de bus ou de vélo. Cela suffit à déterminer l'infraction.
4. M. le Maire demande l'accord au conseil pour se positionner comme les années précédentes sur « Les Mercredis du JAZZ ». Approuvé à l'unanimité.
5. Appel d'offre : Monsieur André BARATHIEU signale que les appels d'offre pour la rénovation énergétique de l'école sont lancés ainsi que les demandes de subventions.
6. Un logement communal est disponible à la location : c'est un F3 avec loyer mensuel de 429 euros.
S'adresser à la mairie aux heures d'ouvertures.
7. Madame Christelle SIMONET relaie la demande d'un de nos administrés concernant la nécessité de couper le lierre qui envahit les murs Nord et Ouest du cimetière. Une action sera enclenchée.

Elections Municipales 2026

Les prochaines élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 Mars 2026.

Si vous souhaitez voter alors que vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026, auprès de la mairie de votre commune de domicile.

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen,
- Déménagement récent,
- Acquisition récente de la nationalité française,
- Droit de vote récemment recouvré.

Pour pouvoir voter aux élections municipales 2026, un électeur doit :

- Avoir au moins 18 ans ;
- Etre de nationalité française ou d'un pays membre de l'Union européenne ;
- Etre inscrit sur la liste électorale de la commune ;
- Jouir de ses droits civils ou politiques ;
- Présenter un document d'identité (Carte Nationale d'Identité, Carte vitale avec photographie, Permis de conduire en cours de validité...



Tous les renseignements sont disponibles à l'adresse ci-dessous :

<https://www.vie-publique.fr/elections-municipales-et-communautaires-des-15-et-22-mars-2026>

INFOS MUNICIPALES

Voeux du maire et des conseillers municipaux

Vous êtes tous conviés aux traditionnels voeux pour l'année 2026 :

le vendredi 16 janvier 2026 à 18H30 à la salle des sports et des loisirs



Recensement à Saint-Hippolyte

La prochaine campagne de recensement sur la commune, **démarrera le 15 janvier 2026.**

Nous vous présentons ci-dessous les 3 agents recenseurs, habilités à réaliser cette enquête.

Visualisez bien leur photo et réservez-leur le meilleur accueil.

Ils se présenteront à votre domicile munis d'une carte officielle (n'hésitez pas à la leur demander si vous avez des doutes, afin d'éviter toute possibilité d'intrusion frauduleuse chez vous).

Merci d'avance pour votre civilité.



Mme Valérie GIBAUD



Mme Fabienne PLISSONNEAU



Mr Kévin NOMINÉ

Ces agents recenseurs sont recrutés par votre mairie.

Lors de leur passage, ils vous remettront vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si cela ne peut être le cas, ils vous remettront des questionnaires papier qu'ils viendront ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter leur travail, merci de répondre très rapidement.

Pour rappel, le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire et gratuite. Vos réponses sont strictement confidentielles et l'INSEE établit des statistiques anonymes. Ceux-ci permettent de déterminer la population officielle de notre commune et les résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget de la commune.

Je vous remercie par avance de votre participation.

Le Maire,

Pierre CHEVILLON.

INFOS MUNICIPALES

A NOTER SUR VOS AGENDAS

Manifestations associatives prévues de Janvier à Juillet * :

- Samedi 31 Janvier : Loto (Club de Foot)
- Samedi 21 Février : Loto (Team des Granges)
- Samedi 28 Mars : Belote (Tennis de Table)
- Dimanche 12 Avril : Bourse aux plantes (APE)
- Samedi 25 Avril : Olympiades (Club de Foot)
- Samedi 25 Avril : Rando suivi d'un repas (Rando Loisirs 17)
- Samedi 09 Mai : Loto (association de Chasse)
- Samedi 23 Mai : Course Run (APE)
- Samedi 30 Mai : Théâtre Adultes
- Week-end des 06 et 07 Juin : Fête du Village - Vide grenier (Rando Loisirs 17)
- Dimanche 07 Juin : Tournoi de Tennis de Table
- Vendredi 12 et Samedi 13 Juin : Spectacle annuel Corps & Graffi
- Vendredi 19 Juin : Assemblée Générale du Club de Foot
- Dimanche 21 Juin : Fête de la Musique (Animation Hippolytaine)
- Samedi 27 Juin : Fête des écoles (APE)
- Dimanche 05 Juillet : Brocante (Animation Hippolytaine)



(*) Manifestations connues à l'heure où est imprimé ce bulletin, et sous réserve de modifications



Nos commerces de proximité

Les commerces de proximité font vivre notre commune et participent à son dynamisme au quotidien. En les faisant travailler, nous contribuons à maintenir un lien social et une vie locale active.

Nous avons besoin d'eux, comme ils ont besoin de nous !



Sauvegardons le Pont Suspendu de Tonnay-Charente !

Une association de sauvegarde est créée pour soulever des fonds auprès du grand public mais aussi des mécènes, pour contribuer aux travaux de sécurisation du tablier et la restauration des maçonneries.

Site de la Fondation pour effectuer des dons :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/pont-suspendu-de-tonnay-charente/103989>

(dons défiscalisés pour les particuliers à hauteur de 66%, et de 60% pour les personnes morales)

Réalisations 2025

1 L'agrandissement de la cantine :



2 La voirie de la Fragnée



3 La rénovation des douches du foot



4 Le chauffage de la garderie



Saint-Hippolyte, c'est aussi..

Les mercredis du jazz



MER.06 AOÛT

Saint-Hippolyte - Jardin de l'Eglise

A partir de 16h Exposition « Eau-delà du robinet : les défis de l'eau en Charente-Maritime »

La compagnie des eaux de St Hippolyte Eau 17 propose une exposition pour comprendre l'origine de l'eau que nous consommons, sa gestion sur le territoire et sa préservation au quotidien.

Accès libre - dernière l'église

19h: CONCERT CHRISTOPHE DUPLAN « CHANSONS JAZZ »

Christophe Duplan présente une musique qui bouleverse les codes. Il nous livre son blues en posant sa voix sur des mots sensibles : les siens, ou ceux de quelques autres... Qu'importe ! La ligne de vie s'appelle musique, qu'elle soit latine, jazz ou simplement chanson. Sa démarche artistique laisse une grande place à la création, à l'improvisation. Standards, chansons et compositions sont revisités, retranscrits, recréés comme sortant d'une même veine où se mêlent jazz et musiques populaires. Pour jouer sa partition, Christophe sait s'entourer de musiciens complices et virtuoses.



©CHRISTOPHE DUPLAN

Un succès jamais démenti... le cadre bucolique et le temps idéal ont participé au succès de ce concert.
Rendez vous l'année prochaine !



L'Harmonie départementale de la Charente-Maritime en concert pour le Téléthon

Le samedi 6 décembre à 20h30 à la salle des Fêtes de Saint-Hippolyte, amateurs de musique et donateurs au téléthon se pressaient pour écouter L'Harmonie départementale.

Une soirée où la virtuosité des artistes ne s'est pas démentie. 60 musiciens nous ont offert un concert très apprécié par tous, mêlant classique américain et français (la séquence Claude NOUGARO était sublime).

Merci pour cette belle soirée et merci pour le Téléthon



Président Mr MICHENOT



Un bel ensemble !



Un public nombreux

Le marché de la création d'automne

Ce dimanche 12 octobre a eu lieu le 3ème Marché de la Création organisé par notre commission Culture et Loisirs.

Cet évènement a lieu dans la salle des fêtes où une vingtaine d'exposants partage leur savoir-faire et leur création ; c'est l'occasion de trouver des petits objets uniques car les artisans présents créent de leurs propres mains : bijoux, émaux, décorations, cartes et tableaux, cuirs et vanneries, coutures, objets bois, ardoises et macramés.

Sont également présents des artistes peintres et écrivains locaux. C'est ainsi grâce à ce rendez vous que vous pouvez commencer à préparer la hotte du Père Noël..



L'association de loisirs créatifs : "Les Doigts Magiques" participe à la mise en œuvre de cette manifestation. C'est un rendez vous convivial à ne pas manquer pour découvrir des créations artisanales uniques et soutenir nos créateurs locaux.

La prochaine édition aura lieu le dimanche 11 Octobre 2026.



Commémoration du 11 novembre

Ce mardi 11 novembre a été célébré le 107ème anniversaire de la signature de l'Armistice de 1918 mettant fin à la Première Guerre mondiale. Une cérémonie de recueillement s'est tenue au monument aux morts afin de commémorer le sacrifice des enfants de la Nation.

Puis un apéritif a été offert par la municipalité à l'issue de cette manifestation.



Novembre vert



Saint-Hippolyte a ouvert le feu sur ce mois de l'économie circulaire le 1er novembre en incluant au Troc de Livres habituel un Atelier de fabrication de produits ménagers et cosmétiques, à faire soi-même. L'intérêt ne s'est pas démenti.

Puis, le 12 novembre de 10H00 à 16H00 "Broyage de végétaux". Malgré une publicité relayée sur le Flash Infos de novembre, les demandeurs sont restés peu nombreux !



Saint-Hippolyte, c'est aussi...

Noël des employés

Comme chaque année, le traditionnel Noël des employés communaux a rassemblé élus et agents de la commune dans une ambiance chaleureuse et conviviale. À cette occasion, le CCAS a offert des cadeaux aux enfants des employés pour le plus grand bonheur des petits... et des grands.

Ce moment est aussi l'occasion de remercier l'ensemble des agents communaux pour leur engagement, leur disponibilité et le travail accompli tout au long de l'année au service des habitants. Un grand merci à chacun pour son investissement quotidien, qui contribue à la qualité de vie de notre commune.



Le Père Noël s'invite à la cantine

À l'issue du repas de Noël servi à la cantine de Saint-Hippolyte, une belle surprise attendait les enfants : la venue très attendue du Père Noël. Dans une ambiance joyeuse et festive, il a fait son entrée pour le plus grand bonheur des enfants, distribuant friandises et sourires à chacun.



Ho ho ho!

Une attention pour nos aînés

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la commune a renouvelé son attention envers les aînés de 75 ans et plus. Comme chaque année, un petit colis leur a été distribué, dans un esprit de convivialité et de partage. Ce geste, devenu une tradition, permet de marquer ce temps festif et de maintenir le lien avec nos aînés. La municipalité leur adresse ses meilleurs vœux pour de belles fêtes de fin d'année.



CONTE DE NOËL



Le Bonnet Magique du Père Noël

Dans le petit village de Flocon-sur-Montagne, tout le monde attendait Noël avec impatience. Sauf le vieux Grincheux, un bonhomme bourru qui détestait les fêtes. « Bah ! Des guirlandes, des chants, des cadeaux... Quelle perte de temps ! » grognait-il en secouant sa canne.

Un soir de décembre, alors qu'il rentrait chez lui en râlant, Grincheux trouva un drôle de bonnet rouge à pompon blanc posé sur un banc. « Encore un objet perdu par un étourdi ! » maugréa-t-il. Il le ramassa et, sans réfléchir, l'enfila sur sa tête.



POUF !



En un clin d'œil, Grincheux se retrouva... dans l'atelier du Père Noël ! Des lutins s'affairaient partout, des rennes gloussaient, et des montagnes de jouets s'empilaient jusqu'au plafond. « Où suis-je ? » s'écria-t-il, paniqué.

Un lutin, perché sur une pile de cadeaux, le regarda en riant : « Tu as mis le bonnet magique du Père Noël ! Il exauce un vœu à celui qui le porte... mais attention, il ne marche qu'une fois par an ! »

Grincheux, encore sous le choc, balbutia : « Je... je voudrais que Noël disparaisse ! ».

POUF !

Il se retrouva dans son village... mais tout était gris. Plus de sapins, plus de lumières, plus de rires. Même la neige avait disparu ! Les enfants pleuraient, les adultes soupiraient. Grincheux, horrifié, comprit son erreur.

« Il faut rattraper ça ! » se dit-il. Il courut jusqu'au banc, priant pour que le bonnet y soit encore. Par miracle, il était là. Grincheux l'enfila à nouveau et cria : « Je veux que Noël revienne, et que tout le monde soit heureux ! »



POUF !



Les couleurs explosèrent autour de lui. Les sapins se parèrent de guirlandes, les enfants chantèrent, et une odeur de cannelle et de chocolat chaud emplit l'air. Même Grincheux sentit son cœur s'alléger.

Depuis ce jour, il devint le plus grand fan de Noël. Et chaque année, il racontait son aventure aux enfants du village, en leur disant : « La magie de Noël, c'est de croire... et de partager ! ».

FIN



Interview par Hippolyte :

Bonjour Jean-Philippe, enfant du pays (tu es le fils de Jean-Pierre GRIMAUD, ancien secrétaire de mairie et d'Annie GRIMAUD, responsable de la cantine, tous deux hélas décédés) ; nous avons eu l'agréable surprise de te voir citer dans une page du Journal "Sud Ouest" ! Nous dirons tout à l'heure la raison de cette mise à l'honneur.

La Commission communication qui révèle les talents de nos administrés a souhaité t'interviewer, et j'ai été chargé, moi Hippolyte, le petit reporter, de m'atteler à cette tâche.

Alors Jean Philippe, en quelle année as-tu quitté Saint-Hippolyte et quel a été ton cursus professionnel ?

Jean-Philippe : J'ai quitté Saint-Hippolyte (j'y reviens souvent et y reste attaché de cœur !), en 1981, après le bac, pour intégrer l'Université de médecine de Bordeaux.

Si je considère mon cursus dans sa globalité, j'aimerais dire qu'il a commencé à Saint-Hippolyte : CP avec Mademoiselle HEULET (désolé si j'écorche son orthographe), puis cours élémentaire avec Madame LEJEUNE, enfin cours moyen avec Madame PELLERIN.

Je suis ensuite allé au Collège Joliot-Curie à Tonnay-Charente puis au Lycée Merleau Ponty à Rochefort, où j'ai obtenu le bac « scientifique » en 1981.

S'ensuivent les études de médecine entre 1981 et 1987 puis concours de l'internat de spécialité, internat de chirurgie entre 1988 et 1993 (option « chirurgie thoracique et cardiovasculaire »).

Diplôme d'Etat de docteur en médecine en 1993 (Thèse sur « la maladie bleue » : la Tétralogie de Fallot). Diplôme d'études spécialisées en chirurgie thoracique et cardiovasculaire, 1993, maîtrise de sciences biologiques et médicales, 1993.



Assistant des hôpitaux - Chef de clinique des Universités entre 1994 et 1998 (CHU Haut-Lévêque).

S'ensuivent quelques années de remplacement, y compris à Florence en Italie, puis un poste de Praticien hospitalier (CH de Pau et CHU de Limoges), avant de revenir à Bordeaux à la clinique Saint-Augustin où j'exerce depuis bientôt 20 ans.

Hippolyte : As-tu des enfants ?

Jean-Philippe : Oui : Thomas (35 ans, graphiste, créateur de sites internet, etc.), Adèle (32 ans, directrice de crèche à Lorient), et Jeanne (29 ans qui travaille dans la communication - elle revient des Pays-Bas où elle assurait la communication d'une association espérantiste (l'Espéranto vit encore !)).

Hippolyte : Tu exerces le beau métier de chirurgien cardiaque dans une clinique de renom à Bordeaux, quelles sont les joies que tu retires de ce métier ?

Jean-Philippe : La première est la richesse des rapports humains. Le cœur revêt encore une dimension de gravité dans l'esprit des gens (c'est assez vrai). Il s'ensuit souvent une reconnaissance authentique et sincère des patients et de leur famille. Cela n'a pas de prix. La satisfaction de redonner l'espoir d'une meilleure qualité de vie (plus longue !) est un sentiment gratifiant. Indescriptible.

Alors bien-sûr, cela a un coût : je n'ai pas vu beaucoup grandir mes enfants, tant l'exigence de la formation était grande, on ne comptait ni nos heures, ni notre investissement.

Et puis il y a aussi le côté « mythique », symbolique : tenir le cœur (donc la vie ?) de quelqu'un dans ses mains, le voir s'arrêter et redémarrer, est une grande responsabilité, mais elle couronne cet investissement.

Et puis il y a aussi le côté « mythique », symbolique : tenir le cœur (donc la vie ?) de quelqu'un dans ses mains, le voir s'arrêter et redémarrer, est une grande responsabilité, mais elle couronne cet investissement.

Il y a aussi le côté technologique, la chirurgie cardiaque s'est développée avec la mise au point de la circulation extra corporelle (CEC), sorte de cœur/poumons artificiel, qui permettait d'intervenir sur un cœur « vide » et immobile. C'était une vraie avancée.

Depuis les évolutions ont été grandes : mise au point des valves artificielles cardiaques, pour remplacer celles du cœur qui sont défaillantes, développement des pontages coronariens, et puis maintenant la chirurgie vidéo-assistée pour certaines pathologies de la valve mitrale (entre l'oreillette et le ventricule gauche).

C'est une spécialité qui évolue en permanence, et cela la rend passionnante.

Un CAP d'installateur sanitaires en 2019...

Hippolyte : On apprend par ailleurs dans le journal Sud-Ouest que, lassé de patienter pour obtenir l'intervention d'un plombier, tu as décidé de passer le CAP de plombier ; une nouvelle passion donc ?



Jean-Philippe : Comme vous l'avez certainement lu, j'ai grandi dans un environnement de bricoleurs. J'aimais ça.

Et puis un jour, j'ai eu besoin d'un plombier. Et là, on se heurte à la disponibilité et la réactivité de certains artisans. Alors a germé en moi l'idée de passer à l'acte : Je me suis formé en autodidacte d'abord, puis avec les conseils d'un professionnel. Cela m'a conduit, un peu par jeu ou défi au début, puis je me suis pris au jeu, j'ai décidé de passer le CAP en candidat libre.

La demande était de plus en plus importante au sein du personnel de la clinique pour des petits dépannages. Et le bouche-à-oreille a fait son œuvre. Aujourd'hui, sans publicité aucune, si je le souhaitais, je ferais de la plomberie à temps plein !

Hippolyte : Quelle a été la réaction de tes collègues ?

Jean-Philippe : Majoritairement bienveillante. Beaucoup m'ont félicité. Les mots qui revenaient le plus étaient : « inspirant », « belle humilité », « belle image donnée à la profession »...

D'autres, bien minoritaires, n'ont pas compris la démarche, croyant que je cherchais à me faire de la pub !

Hippolyte : Te voilà le matin armé d'un bistouri et l'après-midi de la pince coupe-tube, c'est un grand écart ! Tu as l'intention de te reconverter ?

Jean-Philippe : Absolument pas ! Comme je le disais plus haut, l'investissement pour arriver à être un chirurgien cardiaque « mature » est bien trop important pour le brûler d'un coup de chalumeau.

Et puis restent les satisfactions dont je parlais plus haut.



Hippolyte : Merci Jean-Philippe d'avoir pris le temps de me répondre. Ton père et ta mère étaient des figures incontournables et très appréciées dans notre village et te voilà leur digne successeur et à Saint Hippolyte ; nous en sommes très fiers.

Jean-Philippe : ... Je leur dois beaucoup.



École "les enfants du Marais"



Le projet danse en maternelle

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, les élèves de maternelle ont eu la chance de participer à un projet de Danse.

Alice et Solène, deux chorégraphes de la Compagnie L'Oeil de Pénélope, sont intervenues 3 fois 1 semaine (en avril, mai et juin).



Nous avons pu découvrir comment faire bouger notre corps dans diverses positions et directions, avec ou sans musique (...). Nous avons pu également assister au spectacle de Solène intitulé «J'M'ennuie».



Nous avons tous beaucoup aimé et beaucoup ri !
A la fin du spectacle, nous avons pu échanger avec Solène... Quelle chance !

Nous avons pu remarquer que certains mouvements et actions travaillés avec Alice tout au long de la semaine, étaient présents dans le spectacle.

Le 10 Juin, nous avons pu offrir notre représentation aux parents, après avoir vu celle de Solène et Alice dans le parc.

Un grand merci à la Mairie et l'APE qui nous ont aidés à financer ce beau projet !



L'équipe enseignante et les classes

Rentrée 2025-2026 : 158 élèves

Équipe enseignante :

PS - MS : Fabienne FUSEAU

MS - GS : Virginie GUILLON

--> ATSEM : Laëtitia MARNIER et Stéphanie PEREIRA

CP - CE1 : Karine ROULE et Clément BRUGIERE

GS - CE1 : Audrey LETZ et Clément BRUGIERE

CE2 : Aurélie BOURON

CM1 - CM2 A : Stéphanie DUCLAP et Clément BRUGIERE

CM1 - CM2 B : Sabrina AMIAUD et Peggy ROUCHER

Direction : Stéphanie DUCLAP

et 4 AESH qui viennent en soutien aux élèves à besoins particuliers.



École "les enfants du Marais"



10 juin 2025
2 classes à Brouage



Le matin, la classe de Grande Section - CE1 a imaginé et façonné des petits personnages imaginaires à l'aide de matériaux trouvés sur place (terre, plantes, plumes...).



Pendant ce temps, les élèves de CP découvraient les matériaux et les différentes étapes de la construction des remparts à travers la reconstitution d'une maquette.

L'après-midi, les deux classes ont sillonné la ville dans le cadre de jeux de piste : « 1001 pattes du marais » pour les GS-CE1, à la découverte de la faune et de la flore, et « Aventuriers des mers » pour les CP à la découverte des monuments importants.



Bravo à tous les enfants pour leur implication au cours de cette journée !
Merci et bravo aussi aux parents qui les ont accompagnés dans cette aventure !

École "les enfants du Marais"



Visite de la station de lagunage

Le jeudi 5 juin 2025, les élèves des classes de CE2 – CM2 et CM1 se sont rendus à la station de lagunage pour participer à des ateliers sur les oiseaux migrateurs proposés par la LPO.

Au programme, observation d'avocettes, de canards et de hérons en tout genre ; découverte de leurs morphologies, leurs régimes alimentaires, des flux de migration...

Les élèves se sont rendus sur site à vélo, en passant par le pont Transbordeur, validant ainsi leur attestation APER (attestation de Première Education à la Route).



Du côté des associations...

ASSOCIATION BIEN-ÊTRE ET YOGA

Aborder 2026 avec sérénité et vitalité !

Le début d'année est souvent synonyme de nouveaux projets, d'élan et de bonnes résolutions.

Et si cette année, vous choisissiez une pratique qui allie mouvement, respiration et détente ?

Le yoga permet de renforcer le corps, d'assouplir les articulations et d'apaiser l'esprit dans un même élan. Contrairement à une pratique sportive centrée sur la performance, le yoga favorise l'écoute du corps et la conscience du souffle, ouvrant la voie à un véritable équilibre intérieur.



Installée à Saint-Hippolyte, l'association Bien-Être et Yoga invite petits et grands à se reconnecter à eux-mêmes à travers des pratiques accessibles à tous.

Guidées par Aurélie Chauray, professeure diplômée et affiliée à la Fédération Nationale des Professeurs de Yoga (FNPY), les séances cultivent la détente, la respiration consciente et le mouvement juste, dans une ambiance conviviale et apaisante.

Tout au long de l'année, des cours hebdomadaires sont proposés à Saint-Hippolyte, Tonnay-Charente, Rochefort, Beurlay et Saint-Agnant, y compris pendant les vacances scolaires, et parfois même en extérieur lorsque la météo le permet.

COURS COLLECTIFS HEBDOMADAIRES
À SAINT-HIPPOLYTE à la salle des loisirs et des sports :

- Hatha Yoga : lundi de 9h30 à 10h30
- Yoga sur chaise : lundi de 10h45 à 11h45
- Hatha Yoga (soir) : lundi de 18h15 à 19h15

Réservation indispensable
sur <https://bio.site/a.chauray> ou par téléphone
au 06 11 31 26 61

PROCHAIN ÉVÉNEMENT & ATELIER
la journée Portes Ouvertes
le samedi 17 janvier 2026



Portes ouvertes YOGA

Samedi 17 Janvier 2026
Salle des Loisirs et des Sports 17430 Saint-Hippolyte

**Venez explorer, expérimenter
et découvrez le yoga
qui vous convient !**

9H30	ACCUEIL
10H00 - 11H00	YOGA SUR CHAISE
11H30 - 12H30	HATHA YOGA
14H00 - 14H30	YOGA NIDRA
15H00 - 16H00	YIN YOGA
16H00 - 17H00	ÉCHANGES & CLÔTURE

5€/cours

Infos et réservations auprès d'Aurélien Chauray
au 06 11 31 26 61
<https://bio.site/a.chauray> (QR Code)

Du côté des associations...



Etoile Sportive Saint-Hippolyte

Club de foot au coeur de la commune



Plus de 70 licenciés et plus de 20 dirigeants vous présente les catégories 2025/2026 :



U6-U7



U8-U9



U10-U11



U14-U15



SENIORS

Evènement à venir :

Hors compétition sportive

Super Loto du foot ! (31/01/2026)



Grande Olympiade ESSH 2eme édition (25/04/2026)



Du côté des associations...

ASSOCIATION "LES DOIGTS MAGIQUES"

Les membres de notre association ont toutes un point commun : elles aiment créer de leurs mains.

Nous nous réunissons tous les jeudis après-midi de 14h à 18h, à la salle des Sports et des Loisirs, pour échanger nos savoir-faire, et ainsi apprendre des unes et des autres, dans une ambiance conviviale.



Nous participons régulièrement à diverses manifestations sur Saint-Hippolyte : Mercredi du Jazz, Marché de la Création, Bourse à l'enfance, entre autres,...



Cette année encore nous avons réalisé des petits objets que nous avons vendus à l'occasion de l'opération "Octobre Rose", ce qui nous a permis de remettre un chèque à la Ligue contre le Cancer, d'un montant de 173€.



Si vous partagez notre passion et souhaitez nous retrouver, n'hésitez pas à nous contacter : "diamantina.suire@orange.fr", ou sur place les jeudis, nous vous recevrons avec plaisir.



LE FOYER RURAL

Les aventures extraordinaires d'Adèle Blanc-Sec

Le jeudi 28 août 2025

Le cinéma en plein air, une expérience inoubliable !

Un film drôle, du matériel de qualité, un pot à la fin du spectacle et voilà une bonne soirée organisée par le Foyer Rural qui aurait mérité plus de succès !



Du côté des associations...

RANDO 17 LOISIRS : une année riche en événements

27 Septembre 2025 : Marche "GRAND SITE de FRANCE" (en co-organisation avec LE COVED et la CARO)

Une belle balade dans les marais de Saint-Hippolyte ponctuée d'ateliers (Club d'histoire, UNIMA, etc...), et, le beau temps était de la partie.



25 Octobre 2025 : Randonnée "HALLOWEEN"

Une belle réussite : 430 participants inscrits avec repas et 70 marcheurs hors repas. Un temps fort organisé dans une ambiance formidable avec des bénévoles très investis.



BOO!

CORPS ET GRAFFY : UNE ASSOCIATION DYNAMIQUE ET CONVIVIALE

L'association place le mouvement, la convivialité et le bien-être, au cœur de ses activités. 220 membres passionnés, de tous âges et de tous niveaux, se rassemblent autour de diverses disciplines.

- **Danse** : Que vous soyez débutants ou confirmés, c'est le plaisir de partager du rythme et de l'expression corporelle.
- **Renforcement musculaire** : Des séances adaptées pour tonifier le corps et améliorer la condition physique.
- **Étirements et équilibre** : Un travail essentiel pour la souplesse, la posture et la prévention des blessures.
- **Pilates** : Une discipline douce et efficace pour renforcer en profondeur et améliorer la respiration.
⇒ Devant le succès rencontré de cette activité, un deuxième cours a été créé afin de répondre à la forte demande.
- **Step** : Séances de cardio et de coordination vous sont proposées, dans une ambiance énergique.
- **Zumba** : Ces cours festifs où la danse se mêle au fitness, vous fera partager un pur moment de joie.
- **Trampoline** : Une activité ludique et dynamique qui séduit petits et grands.

Toutes ces activités sont encadrées par Carole (coach diplômée d'État). Sa compétence et son énergie vous garantissent des cours de qualité, adaptés aux besoins de chacun, dans une ambiance à la fois professionnelle et conviviale. Sa pédagogie et son dynamisme sont les principales qualités, vitales au succès de l'association.

Des galas mémorables.

Les 13 et 14 juin derniers, l'association a organisé son traditionnel gala. Ce fut un véritable succès : salle comble, un public chaleureux, et des prestations qui ont enthousiasmé les spectateurs. Ces soirées ont confirmé l'énergie et la créativité de notre activité ainsi que la passion de ses membres.



A noter : L'aventure continue en 2026

Le prochain gala est prévu les 12 et 13 juin 2026. Un événement attendu qui promet encore de belles émotions et des moments de partage inoubliables. Nous espérons vous y accueillir nombreux.

Inscriptions et tarifs :

- Les inscriptions sont ouvertes toute l'année, elles permettent à chacun de rejoindre l'association à son rythme.
- Les tarifs sont dégressifs, pour encourager la pratique régulière et faciliter l'accès à plusieurs activités.
- Le premier cours est gratuit, afin de découvrir ou d'essayer sans engagement.

Pour en savoir plus, retrouvez toutes les informations pratiques, les actualités et les modalités d'inscription, sur notre site : www.corpsetgraffy.org

Corps et Graffy Saint Hippolyte

WWW.CORPSETGRAFFY.ORG
(ou le 06.62.46.10.11)

Inscriptions sur place
(salle des sports et des loisirs
ou salle municipale)
Premier cours découverte gratuit

Danse modern, jazz contemporain Mercredi 4/5 ans 14h15-15h00 6/8 ans 15h00-16h00 9/11 ans 16h00-17h00 Ades 17h00-18h30 Adultes 18h30-20h00	Remise en forme Lundi 09h30-10h30 18h00-19h00 Jeudi 09h30-10h30
ZUMBA Lundi 10h30-11h30 19h00-20h00 Jeudi 18h30-19h30	Pilates Mardi 18h45-19h45 Assouplissements Extrêmes - Equilibre Mardi 09h30-10h30 Jeudi 10h30-11h30
Trampoline Jump Mardi 10h30-11h30 20h00-21h00	Step Lundi 20h00-21h00 Gym Tonic Jeudi 19h30-21h00

Du côté des associations...

TEAM DES GRANGES

Nous sommes repartis pour une saison sportive avec des petits et grands cavaliers motivés.

Cours, balades, jeux, concours internes et externes, animations, Championnats de France club et amateurs un programme bien rempli.



Octobre Halloween, nos petits monstres ont réussi la potion magique pour retrouver un nid de bonbons sous notre affreuse Cruella.

HALLOWEEN



Le 21 février 2026, nous organisons notre loto dans la salle des fêtes de St Hippolyte.
On vous y attend nombreux !

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'APE est une association qui réunit des parents volontaires et bénévoles souhaitant s'investir dans la vie de l'école, au profit des enfants. Pour cela, l'association organise différentes manifestations ludiques qui permettent d'aider à financer certains projets des enseignants et d'offrir aux enfants et aux parents des moments conviviaux.



Pour débiter cette nouvelle année scolaire 2025-2026, nous avons dit au revoir à Cathy, la Présidente. Nous la remercions chaleureusement de nous avoir accompagnés au cours de ces dernières années, et souhaitons par la même la bienvenue à Marie, notre nouvelle présidente.

Avec les membres actifs du bureau, nous allons continuer de poursuivre nos actions, permettant de financer la réalisation des futurs projets, toujours dans l'intérêt des enfants et des parents !



HALLOWEEN

La Boum d'Halloween a débuté les Festivités et a connu un réel succès grâce à la participation des nombreuses familles et une animation variée : musique, ateliers créatifs, tatouages, jeux en bois, sans oublier la confection de gâteaux et la tenue de la buvette... Merci à tous !



La vente de sapins de Noël cette fin d'année a été mitigée, moins de commandes que l'an passé. Peut-être devrions-nous réfléchir à une autre formule pour l'an prochain.

En cette fin d'année, tous les enfants auront profité d'un beau spectacle de Noël, le 19 décembre, pendant le temps scolaire, pour fêter les vacances avec plein de cadeaux au pied du sapin.

Nous renouvellerons cette année nos grands classiques, Chasse aux oeufs, Tombola de Pâques, la Color Run et bien-sûr la Fête de l'école !

24 avril Préparez le printemps avec nous ! Vente de plants de légumes/fleurs <i>sur réservation ou sur place, 16h30-19h</i>	25 avril Faites le grand rangement, on s'occupe d'évacuer la ferraille Benne à ferraille <i>le matin</i>	22 mai Partageons un moment Spectacle tout public, vente de plants de fleurs, buvette <i>infos à venir</i>
23 mai On remet ça ! Saint-Hipp'HOLI #3 <i>Venez courir ou marcher en famille, circuit adapté, COLOR RUN</i>	Vous souhaitez faire un don, retrouvez nos événements en cours : 	Vous souhaitez nous suivre sur les réseaux, ne rien louper de nos nouveautés :

Pour nous joindre : ape-sainthippolyte@hotmail.com

Du côté des associations...

ST HIPPOLYTE TT



Kelia et Valentin (équipe cadet)



Maxence et Gabin (équipe poussins)



Romaric en D1 Minimes

Les horaires du club 🏓

Mardi 17h30 -21h30

Vendredi 18h-20h30

N oubliez pas notre concours
de Belote le samedi 28 Mars

2026! ♣️ ♠️ ♦️ ♥️

Contact Yoann 0623921334



Equipe 1 Dany, Yoann, Olivier et Sébastien
Actuellement leader de leur poule pour la montée
en Régionale 2 🏆



Equipe 3 Janick, Patrice, Sacha, Julien



Équipe 2 Jean-Michel, Nicolas, Florian, Guillaume

Du côté des associations...

L'ASSOCIATION LES LUCIOLES

L'association Les Lucioles ouvre un espace d'activités pour les enfants de 3 mois à 3 ans.

Tous les mardis matin – 9h30 / 11h :

- ✓ Ateliers divers
- ✓ Jeux et découvertes
- ✓ Sorties ludiques et culturelles
- ✓ Moments d'éveil en groupe

Un lieu pour apprendre, jouer et s'amuser ensemble 🐛🌟

Ouvert aux assistants maternels pour accompagner et partager ces moments avec les accueillis.

Venez rejoindre l'aventure !

➡ Renseignements :

Mme Brigitte Debord : 06.37.30.13.86
Mme Claudia Thomas : 06.35.24.68.37
lesluciolesdu17@gmail.com



FÊTES VOS JEUX

Dates des soirées poker en 2026 :

- jeudi 8 janvier
- jeudi 5 février
- jeudi 5 mars
- jeudi 2 avril
- jeudi 7 mai
- jeudi 4 juin
- jeudi 2 juillet

Pour tout renseignement :

mail : secretariat.afvj@gmail.com



SOIRÉE POKER TOUS LES PREMIERS JEUDIS DE CHAQUE MOIS A PARTIR DE 20H30

SALLE DES ASSOCIATIONS A ST HIPPOLYTE

venez passer une soirée conviviale autour du poker

Jeudi 8 janvier 26 - Jeudi 5 février 26 - Jeudi 5 mars 26 - Jeudi 2 avril 26 - Jeudi 7 mai 26 - Jeudi 4 juin 26 - Jeudi 2 juillet 26

Facebook

Tous en cuisine !

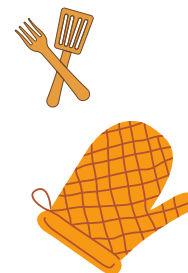
Comme chaque édition, partageons ensemble les saveurs qui rassemblent ! Découvrez nos petites recettes maison pour égayer vos tables et vos papilles.

Velouté de chou fleur et curcuma

Préparation : 15 mn - Cuisson : 30 mn

Ingrédients pour 4 personnes :

- 1 oignon émincé
- 2 pommes de terre coupées en cube
- Curcuma 5ml
- 1 bouillon de poulet 1,25 litre
- 1 chou fleur
- 30 ml de beurre



Dans une casserole, faire fondre le beurre à feu doux-moyen. Cuire l'oignon et le curcuma de 3 à 4 minutes jusqu'à ce que l'oignon soit doré. Ajouter le chou fleur, les pommes de terre et le bouillon. Porter à ébullition, couvrir et laisser mijoter à feu moyen de 20 à 25 minutes

Mixer le tout jusqu'à obtention d'une consistance lisse et onctueuse.



Blanc de poulet au cantal

Préparation : 30 mn - Cuisson : 10 mn

Ingrédients pour 5 personnes :

- 15 cl de vin blanc
- 3 carottes
- 5 blancs de poulet
- Sel / poivre / huile
- 100 gr de cantal
- 10 tranches de poitrine fumée

Peler et couper les carottes en sifflet. Couper chaque filet de poulet en portefeuille. Saler et poivrer. Disposer 2 tranches fines de cantal dans chaque blanc, les refermer et les enrober de 2 bardes de lard chacun. Faire colorer les blancs dans une sauteuse avec un peu d'huile. Mouiller avec le vin blanc. Ajouter les carottes, couvrir et laisser mijoter à feu doux le temps que les carottes cuisent. Ranger le tout dans un plat à gratin. Laisser dorer 10 minutes au four préchauffé à 180°C. Servir ce plat avec des pâtes ou des endives braisées.

Makis de crêpes banane et chocolat

Pour pâte à crêpe environ 20 Makis :

- 335 gr de farine
- 2 œufs
- 50 gr de sucre
- 65 cl de lait
- 1 sachet de sucre vanillé
- 10 cl d'eau
- 35 gr de beurre fondu

Garniture :

- 200 gr de chocolat (de préférence du chocolat noir)
- 10 cl de crème liquide entière
- 5 bananes



Préparation pâte à crêpes : Dans un récipient, mélangez ensemble la farine et les sucres. Verser le verre d'eau, ajouter ensuite les œufs et mélanger. Faites fondre le beurre et incorporez le au mélange.

Délayez petit à petit avec le reste du lait, allez y doucement au départ pour éviter les grumeaux.

Laisser reposer la pâte au moins 30 minutes, l'idéal étant 1 heure.

Faite chauffer votre poêle à crêpes et déposer une louche de pâte et réaliser toutes vos crêpes jusqu'à épuisement de la pâte.

Garniture banane chocolat : Couper le chocolat en petit morceaux et placez les dans un récipient. Faites chauffer la crème à la casserole. Dès qu'elle arrive à ébullition, versez la sur chocolat. Mélangez avec un fouet à main jusqu'à ce que le chocolat soit fondu. Etalez la ganache au chocolat sur 5 crêpes. Déposer une banane sur le bord de chaque crêpe et roulez la crêpe au tour de la banane. Coupez ensuite en morceaux d'environ 5 cm de long.

On peut aussi parsemer dessus de la noix de coco.

Place aux jeux !!!

Jeu n°1

Jeu des 7 erreurs



Jeu n°2

Jeux de mots : thème les insectes

E	N	G	I	E	T	I	M	R	E	T	T	A	L	B
P	I	M	A	G	O	I	M	R	U	O	F	D	E	P
E	I	N	O	L	O	C	P	I	Q	U	E	I	T	A
U	N	O	L	L	I	R	G	E	I	S	N	P	S	T
G	O	D	N	F	N	I	M	T	T	N	O	T	U	T
O	I	R	P	R	S	Q	E	O	S	I	A	E	C	E
L	R	U	E	E	U	C	A	U	C	T	R	O	D	
I	G	O	N	L	C	E	U	N	O	C	H	E	L	A
B	A	B	A	O	T	T	P	T	M	A	H	S	E	R
E	L	L	I	N	E	H	C	E	N	V	M	E	V	D
L	O	L	S	R	O	M	A	N	T	E	L	N	R	X
L	A	B	E	I	L	L	E	N	G	A	I	A	A	U
U	U	L	E	L	Y	T	R	E	G	S	F	C	L	O
L	L	N	T	N	O	L	L	I	P	A	P	U	E	P
E	L	L	E	N	I	C	C	O	C	S	E	L	I	A

- | | | | |
|------------|----------|-----------|------------|
| ABEILLE | CRIQUET | LARVE | POUX |
| AGRION | DARD | LIBELLULE | PUCE |
| AILES | DIPTERES | LOCUSTE | PUNAISE |
| ANTENNE | ELYTRE | LUCANE | SAUTERELLE |
| BLATTE | FOURMI | LUNE | TAON |
| BOURDON | FRELON | MANTE | TEIGNE |
| CAFARD | GRILLON | MOUCHE | TERMITE |
| CHENILLE | GUEPE | MOUSTIQUE | VACCINS |
| CIGALE | HANNETON | PAPILLON | |
| COCCINELLE | IMAGO | PATTE | |
| COLONIE | INSECTE | PIQUE | |

Jeu n°3

Cherche & trouve



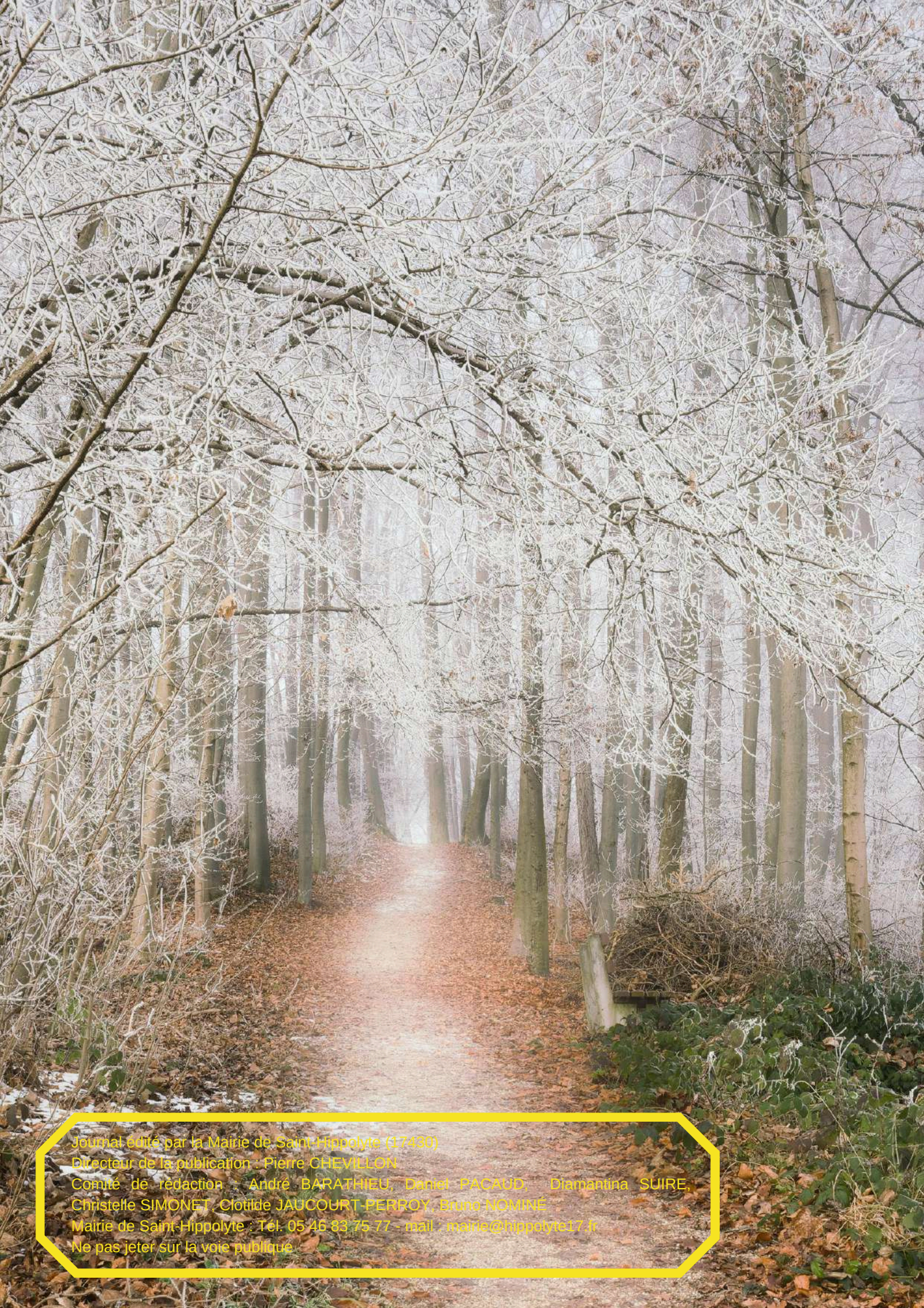
5		14		9		HIVER	1		8		7	
---	--	----	--	---	--	--------------	---	--	---	--	---	--

Jeu n°4

Rébus : sans arrêt



Réponses : **Réponses :** Pour la dame : la queue de cheval, l'objet dans le panier, la lumière sur la roue avant. Pour le monsieur : la mèche de cheveux en moins, plis manquants sur le côté gauche de la chemise, la couture sur le bas de pantalon, et la lumière sur la roue arrière.



Journal édité par la Mairie de Saint-Hippolyte (17430)

Directeur de la publication : Pierre CHEVILLON

Comité de rédaction : André BARATHIEU, Daniel PACAUD, Diamantina SUIRE,
Christelle SIMONET, Clotilde JAUCOURT-PERROY, Bruno NOMINÉ

Mairie de Saint-Hippolyte : Tél. 05 46 83 75 77 - mail : mairie@sthippolyte17.fr

Ne pas jeter sur la voie publique